



## OUI à la GRÈVE DES CHEMINOTS NON à la remise en cause du DROIT DE GRÈVE

D  
É  
C  
L  
A  
R  
A  
T  
I  
O  
N  
F  
N  
A  
S  
F  
O

**La FNAS FO apporte tout son soutien aux cheminots, à la Fédération Force Ouvrière des cheminots et à ses syndicats engagés dans la grève pour la satisfaction de leurs revendications, en particulier le maintien de leur Statut.**

Cette grève reconduite dans les assemblées générales exige le retrait du plan Macron/Spinetta.

Cette « contre-réforme » du gouvernement s'inscrit dans la politique d'austérité qui touche le secteur public et le secteur privé. Elle s'attaque aux services publics et aux garanties statutaires des cheminots, lesquelles sont des acquis comparables aux conventions collectives de notre secteur privé à but non lucratif.

Ce bras de fer engagé contre le gouvernement s'accompagne, dans différents secteurs professionnels, de mobilisations et de grève des salariés, bien souvent dans l'unité de leurs organisations syndicales, afin de défendre leurs droits et d'obtenir satisfaction sur leurs revendications.

Face à ces mouvements en cours, en plus de la politique de désinformation sans précédent du gouvernement, des Députés viennent de proposer la Loi n° 871.

### **Ce projet vise à empêcher le droit de grève.**

Il s'appuie sur le Comité Européen des Droits Sociaux (CEDS) du Conseil de l'Europe. Il prend exemple sur « les premières grandes limitations des grèves politiques en Europe » qui « sont intervenues au Royaume-Uni, sous l'impulsion du Premier ministre Margaret Thatcher, en 1982, pour éviter que les dirigeants syndicaux deviennent les arbitres de l'économie britannique. »

**Ce projet antidémocratique** s'oppose aux droits constitutionnels et à la jurisprudence constante qui n'interdit pas le droit de « grève mixte » dont les mobiles sont à fois professionnels et la conséquence des politiques gouvernementales.

C'est une façon de poursuivre la mise au pas des salariés et de leurs organisations syndicales, dans cette marche au corporatisme que nous combattons et qui tente d'empêcher définitivement la « résistance ouvrière » libre et indépendante.

C'est pourquoi, **la FNAS FO dénonce, condamne et exige le retrait pur et simple de la proposition de loi n° 871** qui vient se rajouter à toutes les lois déjà votées qui remettent en cause les droits individuels et démocratiques dans notre pays.

**Elle réaffirme son soutien indéfectible à la grève des cheminots.**

Paris, le 18 avril 2018